



L'ÉCHO

DU CAMFROUT

Mai-juin 2023 - n°424

DIMANCHE 7 MAI 2023

L'HOPITAL-CAMFROUT
PLACE DU GENERAL DE GAULLE

14h

TROC DE JARDIN

MARCHÉ DE PRODUCTEUR·ICE·S
ART ET ARTISANAT
THÉÂTRE D'IMPROVISATION
MUSIQUE
ANIMATIONS
RESTAURATION
BUVETTE

ENTRÉE LIBRE

BAL FLOC'H
en soirée



DAOULAS

Craft

BRO
LANDERNE



PHILIPPE SALAÜN
Finances, Vie économique

Le 7 avril, le conseil municipal a voté le budget primitif 2023.

Un budget, c'est d'abord un contexte national : la reprise de la croissance n'est pas au niveau escompté et le P.I.B. n'a progressé que de 2,6 %, loin des 3,6 % attendus en 2022.

La différence s'explique, d'une part, par les tensions géopolitiques (invasion de l'Ukraine par la Russie) et d'autre part, par la persistance d'une forte inflation qui ampute le pouvoir d'achat des ménages.

Pour 2023, la croissance progresserait à un rythme réduit et s'établirait, selon les prévisionnistes, entre 0,3 et 1 %. On assiste actuellement à un retour de l'inflation (5,9 % en 2022) et à son maintien à un niveau élevé cette année : + 5,4 %. Cette hausse s'explique par l'accélération des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, celle-ci ayant subi une augmentation de 23 % l'an dernier.

Le niveau des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales n'est pas non plus au rendez-vous. En effet, la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.), gelée depuis 5 ans, a été revalorisée de 1,1 % seulement (320 millions d'€) et n'intègre donc pas l'élévation significative des prix.

Notre budget communal prend en compte l'ensemble de ces éléments et retient comme postulat un accroissement de l'inflation de 5,5 %.

La section de fonctionnement s'établit à 1 919 043 €.

Les quelque 50 comptes du chapitre 011 – Dépenses à caractère général – cristallisent la plupart des augmentations comme celle des coûts des produits alimentaires (+10 %).

La commune ne pouvant bénéficier du bouclier tarifaire, **la progression des dépenses d'électricité se montera à 138 % en 2023** - ce qui est inédit ! – et le compte consacré a été porté à **91 000 €** pour y faire face (**+ 42 720 €**, en tenant compte des économies attendues).

Les dépenses prévisionnelles de personnel - 42 % du budget - sont estimées à 804 222 € et celles de gestion courante sont revalorisées : la participation au SIVURIC (Restauration scolaire) augmente de 11 000 € et les subventions aux associations communales s'élèvent à 11 500 €.

En recettes, la part de la fiscalité directe locale représente les 2/3 du budget à 1 272 000 €.

La section d'investissement (1 879 531 €) comprend l'engagement de 2 dépenses d'équipement majeures : une partie des crédits affectés aux travaux de construction de la salle multifonctions ont été votés pour un montant de 753 000 € et 147 000 € seront consacrés au remplacement de la chaudière de l'école.

L'effacement des réseaux se poursuivra avec l'aide du S.D.E.F. à Troaon (2ème tranche) et à Kerbiaouen.

Le budget participatif est, quant à lui, reconduit pour un montant de 6 000 €.

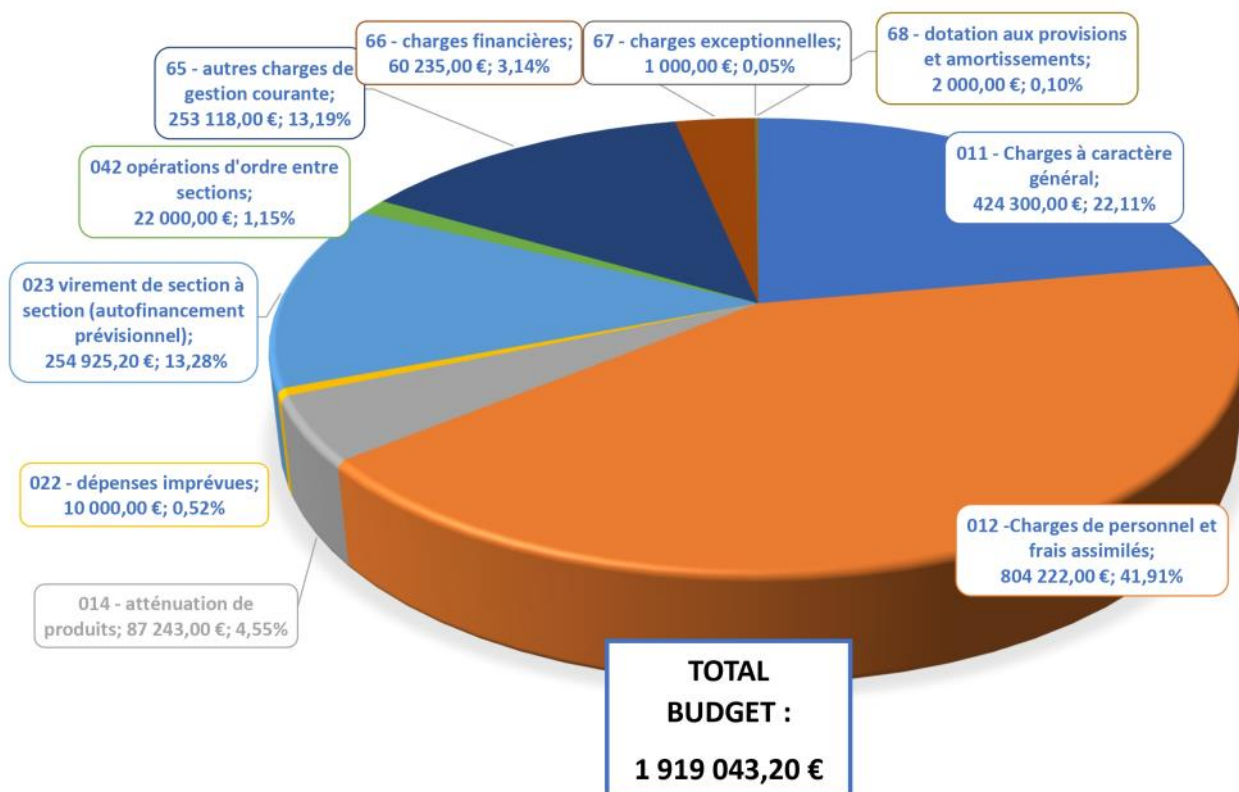
Un dernier mot concernant la Capacité d'Autofinancement.

Cette C.A.F. est primordiale lorsqu'une collectivité souhaite emprunter afin de réaliser ses investissements.

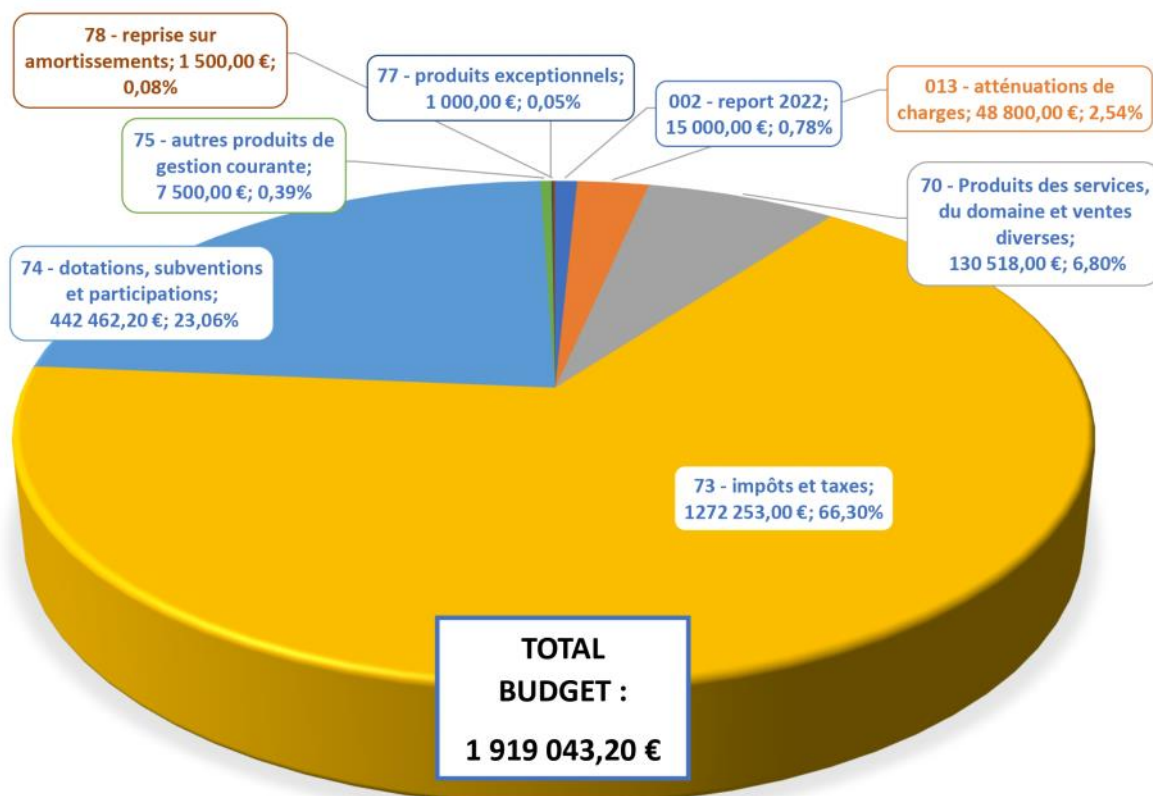
De 2019 à 2022, notre C.A.F brute est passée de 230 000 à 373 000 € soit un rehaussement de 62 %, et notre C.A.F. nette de 95 000 € à 275 000 € soit une augmentation de 189 % en seulement 3 ans.

Ces éléments démontrent la bonne santé financière de notre commune, n'en déplaise à tous les Cassandre...

BUDGET PRIMITIF 2023 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



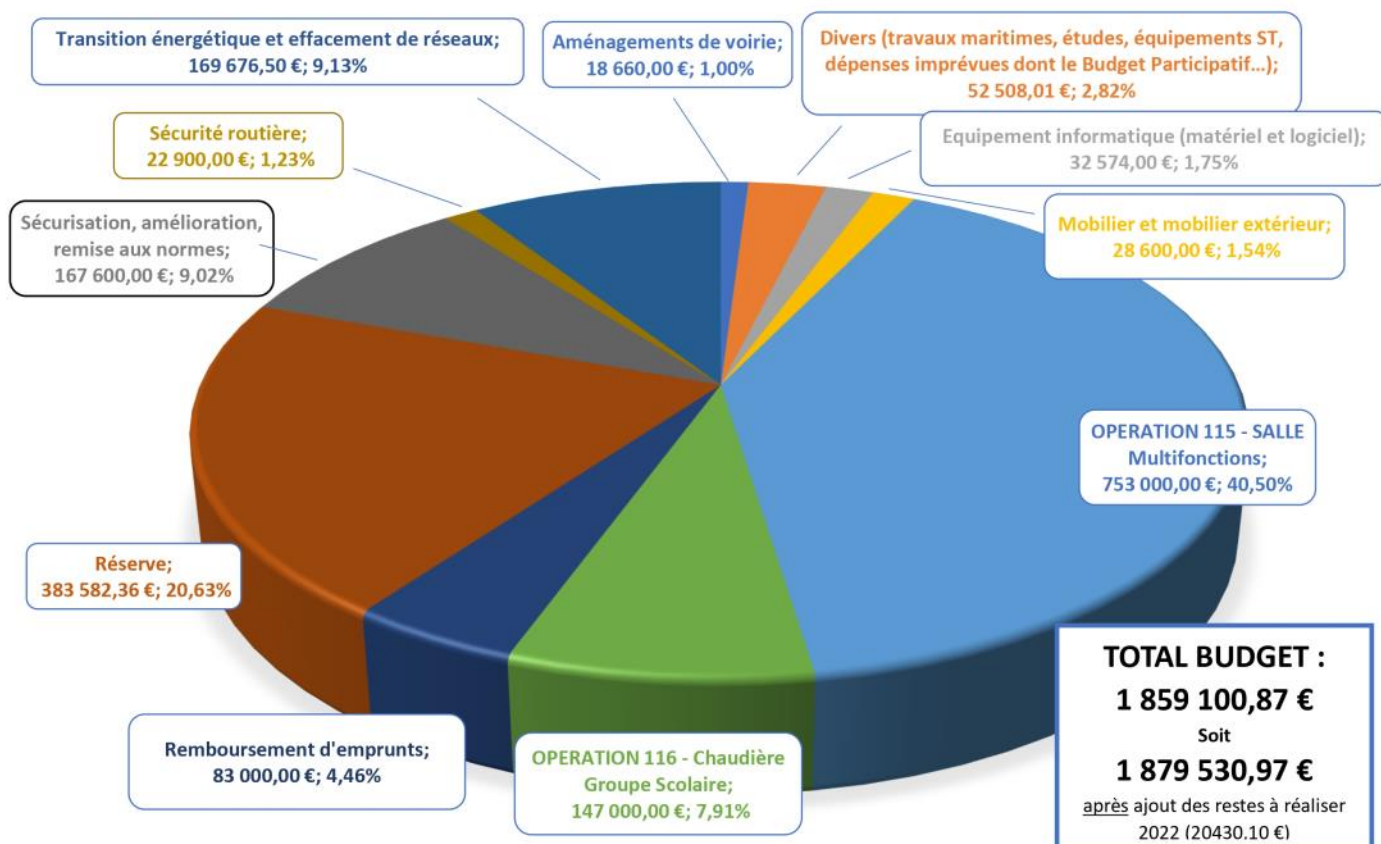
BUDGET PRIMITIF 2023 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



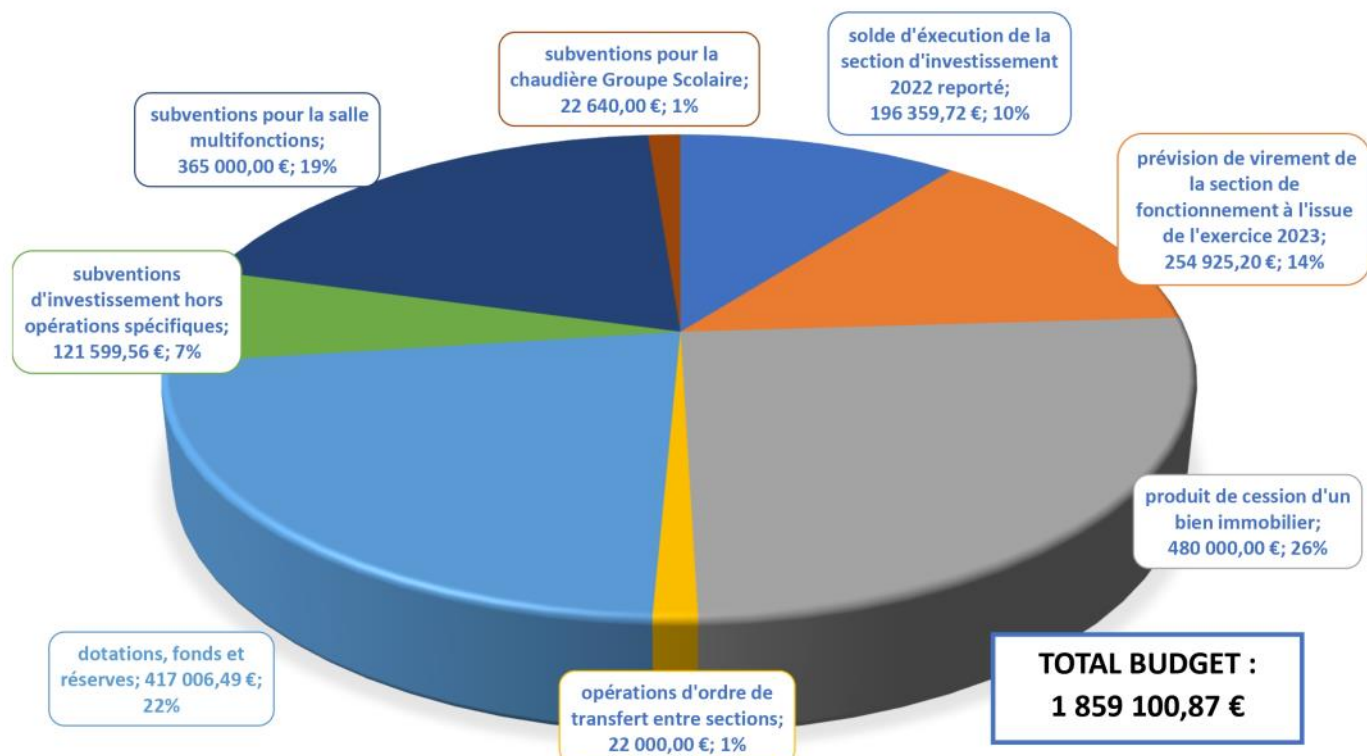
JE M'INSCRIS À LA NEWSLETTER

Pour recevoir l'Echo du Camfrout par mail,
inscrivez-vous sur le site www.lhopital-camfrout.fr bandeau du bas : *Newsletter*.

BUDGET PRIMITIF 2023 DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR THEMATIQUES



BUDGET PRIMITIF 2023 RECETTES D'INVESTISSEMENT



Animaux en divagation

Chats et chiens errants

Régulièrement, des administrés nous signalent l'errance d'animaux, notamment de chiens et chats dont les propriétaires ne sont pas identifiés par le voisinage. Le maire peut faire procéder à la capture de ces animaux vivant sur des lieux publics.

A savoir : il est interdit de garder un animal errant, sous peine d'une amende de 70€.

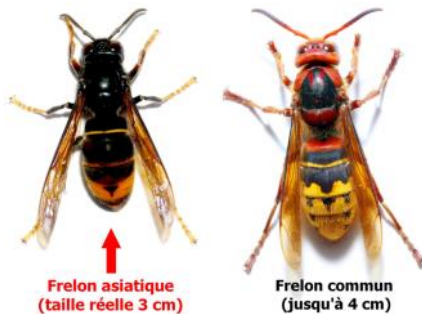
L'animal doit être confié à une fourrière afin qu'elle contacte les propriétaires d'animaux identifiés.

Le propriétaire d'un animal entré en fourrière dispose d'un délai de 8 jours ouvrés et francs pour se manifester et récupérer son animal. Passé ce délai, l'animal est considéré comme abandonné et entre dans un parcours d'adoption. Art L211-25 / 26 Code Rural

Porcs, moutons, chèvres, brebis, poneys, chevaux, et ânes errants ...



Il arrive fréquemment que la Mairie soit avertie de la divagation d'équidés, de bovidés ou de porcins sur la voie publique. **Pour mettre à jour la liste des propriétaires, merci de communiquer à la Mairie vos Noms, Prénoms, adresse géographique, N° de téléphone et adresse mail.** Ces infos nous permettront de vous contacter si besoin pour que vous veniez récupérer vos animaux. accueil@lhospital-camfrout.fr



Frelons asiatiques

Vous pensez avoir ou avoir eu des frelons asiatiques sur votre propriété ? La CAPLD propose la mise en œuvre de pièges produits par la société Jabeprode basée à Pencran.

Vous seriez intéressé par un piège gratuit ? Faites vous connaître en mairie (Nom Prénom coordonnées postales et téléphoniques), le référent frelons vous rappellera pour déterminer votre éligibilité !



Chenilles processionnaires

Tous les ans, les chenilles processionnaires refont l'actualité – et ce de plus en plus tôt, et désormais dans toute la France. Classées nuisibles depuis avril 2022 (Décret n°2022-686), ces larves de papillons de nuit prolifèrent au point de menacer la santé humaine et la flore, provoquant la défoliation des arbres qu'elles colonisent.

Le danger provient de leurs poils, très urticants pour l'humain et l'animal.

12 nids ont été détruits à Gwaremm Mein, Penn ar C'hoad, Kerdreolet.

À partir de fin mars il n'est plus possible d'intervenir, les prochaines interventions se feront en fin d'année et début d'année prochaine. **Aussi, nous demandons aux Camfrutois de signaler en mairie les lieux où ils ont vu des nids**, car d'une année à l'autre les mêmes lieux sont concernés.

Les possibilités d'intervention sont :

- la mise en place d'éco pièges visant à bloquer la descente des processions (dispositif mis en place en février)
- le piégeage à l'aide de phéromones (période de mi-juin à mi-septembre)
- la lutte biologique par pulvérisation de bacille de Thuringe (intervention à l'automne)



Bonne pêche !

Amis plaisanciers de Tibidy, Troaon et Kerascoët.

La pêche du bar est ouverte du 1er avril au 31 décembre.

Rappel de la réglementation :

- Taille minimum de prélèvement : **42 cm.**
- Prélèvement autorisé : **2 bars par personne et par jour.**
- Pensez à **couper la pointe inférieure de la nageoire caudale.**

Les récents investissements



AIRES De jeux

Notre commune possède **3 aires de jeux** pour enfants :
au centre bourg, à Tibidy et à Troaon.

Nous souhaitons la bienvenue à "**Jojo l'écureuil**", **nouveau jeu** qui vient d'être installé sur l'air de jeux de Tibidy. « Les enfants, venez vous balancer sur mon dos, je vous attends. Jojo, l'écureuil de Tibidy. »
Prochainement, **le toboggan et son échelle seront changés** sur l'aire de jeux du centre bourg.

La porte de la salle omnisports a été remplacée suite aux nombreuses dégradations. Un **système de badge** permet d'ouvrir et de fermer la salle facilement. Nous espérons que ce changement facilitera l'utilisation par les associations sportives et culturelles qui en ont besoin. Merci de respecter les lieux et de signaler tout problème éventuel.



SALLE Omnisports

École Renée le Née

Pensez à **inscrire votre enfant dès à présent** pour la rentrée. C'est important de le faire le plus tôt possible pour la gestion prévisionnelle des effectifs. **Retirez en mairie votre dossier d'inscription** à l'école élémentaire pour la rentrée de septembre 2023.

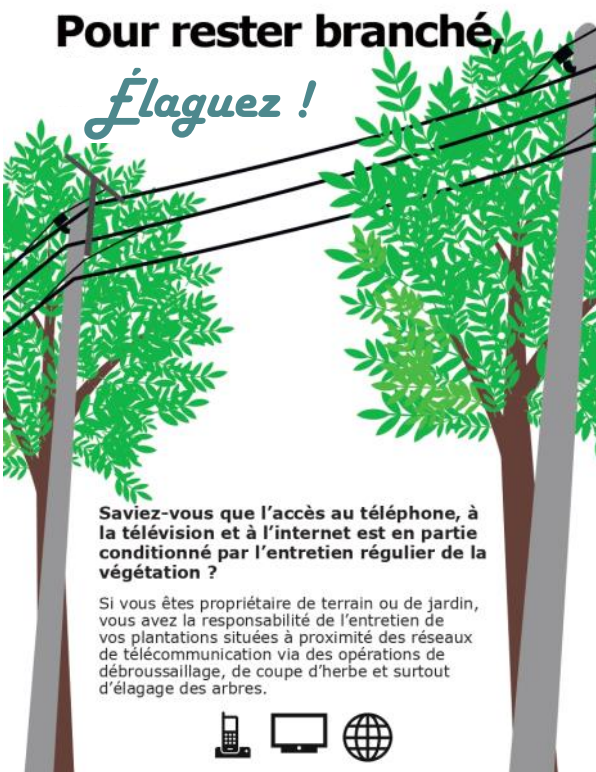
Pour les enfants nés en 2020 et 2021, vous devez aussi contacter le directeur, **Vincent LOUART**, le **lundi, pour prendre un RDV**. Contact : 02 98 20 08 57 ou ec.0290909F@ac-rennes.fr

Le saviez-vous ?

La commune est régulièrement à la recherche de personnels pour effectuer des **remplacements**. Brefs et ponctuels, ils concernent des missions au **service entretien et restauration**. Si intéressés : envoyez-nous votre candidature : - par mail à entretien@lhospital-camfrout.fr - en format papier directement déposé à l'accueil de la mairie.



Pour rester branché, flageuez !



Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



Raccordement réseau

Les services d'Orange constatent que les **plantations de certaines propriétés** sur notre commune rendent impossibles les opérations de maintenance et de raccordement du réseau.

De plus, **les frottements sur les câbles**, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services de communication électroniques.

Nous vous rappelons qu'en tant que propriétaires, **c'est à vous d'accomplir l'élagage** de vos plantations situées aux abords du réseau.

Vous avez la possibilité de faire appel à un professionnel de l'élagage, notamment en cas de situation dangereuse et/ou complexe.

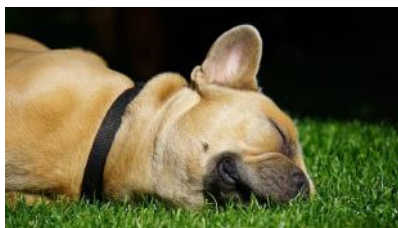
Merci aux propriétaires concernés de réaliser cette opération sous 2 semaines, en respectant une distance **minimale d'un mètre** des lignes aériennes.

Rappels pour bien vivre ensemble



Les **DÉJECTIONS CANINES**, sur la voie publique et en particulier sur les trottoirs, constituent une gêne pour les déplacements des piétons et une atteinte à la salubrité publique. Le propriétaire du chien doit se munir de tout moyen (sachet, pince, ...) pour ramasser les déjections afin de ne pas souiller la voie et les espaces publics, y compris les espaces verts.

NUISANCES SONORES



Les **propriétaires d'animaux**, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes

les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par **l'usage de tous dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.**

Les travaux de **bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc) sont limités :

Les jours ouvrables : 8H30-19H30 .

Le samedi 9H-19H,

Le dimanche et les jours fériés 10H-12H

Source : Arrêté préfectoral n°2012-0244 (mars 2012)

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

La commune assure l'entretien des espaces publics. Toutefois, les **riverains** d'une voie publique **sont tenus de nettoyer les trottoirs, accotements et caniveaux attenants à leur propriété**, sur toute sa longueur. En cas d'accident, la responsabilité des riverains pourrait être engagée.

DEPOTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages sont régis par l'article 4 du décret du 26 septembre 2002 pris en application de la loi du 8 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance.

Il prévoit :

- Une amende de 2e classe

(entre 38 € et 150 €) pour « le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides ou tout autre objet de quelque nature que ce soit ». Cette amende s'applique aussi au non-respect des horaires ou jours de collecte.

- **Une amende de 5e classe** (entre 750 € et 1 500 €) lorsque le contrevenant a utilisé un véhicule pour déposer des déchets en dehors des emplacements autorisés, avec possibilité de confiscation du véhicule, y compris professionnel.

BRULAGE DES DECHETS VERTS

La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle que **le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, les déchets verts inclus, est interdit** : pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée, pour éviter la propagation d'incendie. Les fumées sont composées de particules cancérigènes.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police (article L2212-2 du code général des collectivités territoriales) et sur la base du règlement sanitaire départemental, le Maire est chargé de veiller au respect de cette interdiction. Sont considérés comme déchets verts : les résidus d'élagages, de taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage, les tontes de pelouses, les feuilles mortes... Cette interdiction concerne les particuliers et les professionnels.

Afin de gérer au mieux vos déchets verts, vous pouvez réaliser :

- Le **compostage** - transformation des déchets végétaux et de certains déchets ménagers pour nourrir la terre de son jardin ou de son potager. La Communauté de Communes du Pays de Daoulas propose des composteurs à partir de 20€. Plus d'infos : <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/commande-de-bacs-et-composteurs/>
- Le **broyage** - les résidus d'élagage sont réduits en copeaux pour un paillage naturel.
- Vous pouvez aussi **déposer vos déchets verts en déchèterie.**



L'appel des plantes revient !

Evénements

Craft et la municipalité proposent...

Les activités proposées sur la place C. de Gaulle

Vous pourrez découvrir et participer à de nombreux ateliers pour enfants ou adultes :

- ateliers écriture enfant (9 ans et +) & adultes
8 personnes par atelier
pré-inscription à c.gohel@lhospital-camfrout.fr
- atelier bombes à graines pour les enfants
- atelier philosophie - 20 personnes maximum
sur pré-inscription à chloe.minjon@gmail.com
- conférence "arbres" avec David Happe
- conte pour enfants
- théâtre d'impro
- expo itinérante sur le dérèglement climatique
<https://www.sailinghirondelle.com/exposition>
- projection à la médiathèque
par l'association "Sailing Hirondelle"
- bal Floc'h en soirée

Le troc de plantes revient comme l'année passée. Bien sûr **beaucoup d'artisans seront présents** pour vous faire découvrir leur savoir-faire, des **musiciens** tout au long de la journée, des **gourmandises** salées, sucrées, une **buvette** et tout ce qu'il faut pour faire de cette journée un beau moment de convivialité.



Café-Bal Ambulant

Teaser Bal Floc'h :

https://youtu.be/uj_YMN7qxYU

-LE BAL FLOCH-



ATELIER ECRITURE



EXPOSITION SAILING HIRONDELLE



ATELIER BOMBES A GRAINES



First Rays of the New Rising Sun

(Pour l'éternité !) est un film réalisé par Anoar Maria Ward à bord du voilier de l'association Sailing Hirondelle.

Depuis 2019, l'association œuvre à la réalisation de nouveaux récits pour témoigner des relations humain-océan pour un futur durable.
A 17H à la médiathèque.

Durée : 38 minutes

Teaser : <https://youtu.be/kaH9pxabYus>



Photo du mois



Les élèves de l'école Renée le Née ont défilé dans le bourg, sur le thème des émotions, à l'occasion du Carnaval, le vendredi 14 avril 2023.

Stat-Civil

ILS NOUS ONT REJOINTS

LE BRIGAUD Lucas
 VIGNEROT Léa
 BENGAMRA Manël
 MURCIA Elena, Maria
 VANZIELEGHEM L'ABBÉ Éloïse,
 Laëtita, Tiphaine
 MONTÉGU LE ROUX Ambre, Léanne



ILS NOUS ONT QUITTÉS

SALAÜN André
 LE BARS Marie-Paule,
 Alexandrine, épouse LE GALL
 LEMAILLET Emile, Efflam, Marie
 LE CUFF Odette, Marguerite,
 épouse GOURVES



URBANISME : ERRATUM -

La page 5 du numéro précédent mentionnait que le recours à un architecte est obligatoire pour les constructions d'une surface supérieure à 170m². Or, ce seuil a été abaissé à 150m².

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

SIMON Romain, 24 rés. de Toulbelory, enfouissement d'une cuve de récupération d'eau
 BOUILLOZ Jessica, 35 le Pouligou, Remplacement fenêtres
 ÉCOLOGIE NATIONALE, 23 Clos du Lanneg, Installation 12 panneaux photovoltaïques
 CABROL Laurie, 32 rue Émile Salaün, changement fenêtres et portes (façade avant)
 SALAÜN Brigitte, 6 rte de Goasquelliou, installation portail en PVC
 EDF ENR, 23 Clos du Lanneg, installation générateur photovoltaïque
 REILLER Jérôme, 58 Clos du Lanneg, construction d'une piscine extérieure
 LOURENCO Marie-Aline, rue Robert Ricco, pose d'une clôture bois avec poteau alu noir
 PALLIER Ronan, 555 route de Logonna, installation abri de jardin
 KERSALE Gwenaëlle, 186 impasse du Menhir, remplacement des marches d'entrée
 GUICHOUX Sisilia, 70 rue Emile Salaün, modification façade, changement de menuiserie
 GROSBOIS Alain, 3 Les Glacis, transformation garage en chambre (porte en fenêtre)
 DELMOND William, Traon ar roz, réalisation d'un mur de soutènement avec une clôture
 LE MEUR Anthony, 571 Kerancren, remplacement clôture et menuiserie 3 fenêtres
 JOSEPH Etienne, 405 route de Gwaremm Mein, changement porte garage
 MARCHAND Christine, 135 route du Pouligou, réalisation clôture, portail et portillon
 BUZARE Mathilde, 380 rue de Denes, installation panneaux photovoltaïques.

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOURI Virginie, 12 rue Rhun Bihan, construction abri de jardin et carport
 GOMET Laurent, rte de Rulann, construction habitation
 LECLERC Eric, 581 rte de Gwaremm Mein, construction d'un garage
 GRISEZ MARC, 3 rue Robert André, maison d'habitation principale avec garage attenant
 ROUE Thierry, lot. Les Hauts des Glacis, habitation principale avec garage
 VIARD Emmanuel, rte de Rulann, construction bâtiment (logement individuel + 2 gites).

AMICALE LAÏQUE

Collectes de journaux par l'APE les samedis 20 mai et 17 juin



Kermesse

organisée par l'APE & l'Amicale Laïque

Réunion d'information le 9 mai salle Houat

amicalelaïquehopitalcamfrou@laposte.net

ape.hopital.camfrou@gmail.com

Samedi 10 juin

Un talent en pâtisserie ?

Le jour de la Kermesse, déposez vos créations au stand crêpes et gâteaux pour régaler tout le monde

Carnet de tombola

Chaque enfant va recevoir un carnet. La souche sera à retourner à l'école pour le 8 juin.

Plantes et boutures

Nous recherchons des plantes et des boutures pour le stand qui a du succès chaque année !



Participez à la Kermesse

Le temps d'1h ou 2, toute aide sera bonne à prendre pour préparer et/ou tenir un stand, et/ou faire des crêpes

Pour les stands

Nous recherchons des lots pour les différents stands. Merci de les déposer dans le carton prévu à cet effet à l'école.



ET AUSSI...

En prévision dans vos agendas,

**22 - 23
SEPTEMBRE**

RETOUR
DES
**BRIGUES À
L'HÔPITAL
CAMFROUT !**

Pour terminer la journée dans une bonne ambiance, un repas sera animé par DJ Ronan.
Au menu : Tajine de porc et semoule/légumes - Fromage blanc et fraises (Produits locaux)

TENNIS CLUB CAMFROUTOIS

Beau week-end de Pâques au TCC !
4 clubs ont participé

au tournoi inter clubs enfants. Daoulas- le Faou-Loperhet & l'Hôpital-Camfrou (60 enfants). De bons résultats pour le TCC.

Catégorie orange : Naël LE PORT

Catégorie jaune : Léandre BRAULT

FÉLICITATIONS à eux et MERCI aux bénévoles !



RENCONTRES ET TEMPS LIBRE

ATELIER «AQUARELLE» par Alice QUILLÈVERE
EXPOSITION DU 05 AU 08 MAI 2023 DE 15H à 18H
SALLE DES EXPOSITIONS Entrée gratuite.

KEMENT HA KEMENT

....Parce qu'on ne quitte pas son pays, sa famille, ses ami.es. par plaisir

Grande fête de la solidarité en faveur des migrants, le **samedi 13 mai**, au **Moulin de Poulhanol à Hanvec**, à partir de 16H.

L'association camfroutoise "Kement Ha Kement" organise une journée festive, artistique, culturelle... un **temps de rencontre, de partage**.

Concerts, des animations pour les enfants, vous attendent dans un cadre verdoyant au bord de l'eau !

L'**argent récolté** au cours de cette manifestation **servira à l'accompagnement de familles** dans le besoin : aide au logement, recherche d'emploi, aide juridique, financière, scolaire .. soutien moral !

Nous vous attendons nombreux !

GRANDE FÊTE DE LA SOLIDARITÉ AU MOULIN DE POULHANOL !!!

SAMEDI 13 MAI 2023 À PARTIR DE 16H

PRIX LIBRE AU PROFIT DE L'ASSO

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS
MASSAGE AYURVEDIQUE
CONCERTS
RESTAURATION SUR PLACE

CAMFROUT V.T.T. NATURE

Noah, un jeune du club, est nommé **Ambassadeur JO Paris 2024** Paralympisme par la ligue Handisport. Dans les 500 jours à venir, il aura à cœur de démontrer que malgré le handicap, les sports nature sont possibles. Pour cela, il testera d'ici là différentes pratiques de sport d'eau et de montagne, et finira son projet par un séjour à Paris pour les épreuves paralympiques.

Si la Ligue prend en charge une partie des frais, il lui reste à sa charge un coût conséquent. **Camfrou VTT Nature a donc choisi de l'aider à monter son projet en lui reversant des bénéfices de nos événements.** Nous espérons que vous répondrez présents pour aider ce jeune volontaire, résilient, pugnace et déterminé.



- LA CAGNOTTE DE NOAH :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-handisport-du-finistere/collectes/ambassadeurs-2024>

Rando le 14 mai avec :

- **4 parcours marche** de 8km, 12km, 16km ou 20km vous permettront de découvrir Logonna comme vous ne le connaissez pas. Des ravitos garnis où vous pourrez déguster des produits locaux.

- **5 parcours VTT** de 15km, 25km, 38km, 45km ou 51km. Bien entendu comme d'habitude **un village d'arrivée** sera monté pour vous accueillir au retour **en musique**. Vous pourrez rester déjeuner avec nous puisqu'une **restauration** sera proposée.

Le Festibal revient pour la 3^{ème} édition, du **vendredi 7 juillet 16H30 (ouverture du Ventrigriss) au dimanche 9 juillet 17H**. Vous êtes nombreux à **venir costumés** et cela nous ravit. On espère que les Camfroutois seront en bretelles moustache et en robe vichy.

Le **Ventrigriss** revient sous une nouvelle forme.

Le **Rally Vélo** vous entrainera dans des aventures incroyables.

La **Cyclo rétro** vous fera découvrir la campagne et sa parade pour mettre en valeur les costumes et les vélos. Nous proposerons des **élections des costumes** les plus aboutis.

La **soirée du 8 Juillet** débutera vers 18H30 avec un **Madison géant** sur la place. Elle se poursuivra en fanfare pour **l'apéritif puis concert et DJ jusqu'au bout de la nuit**.

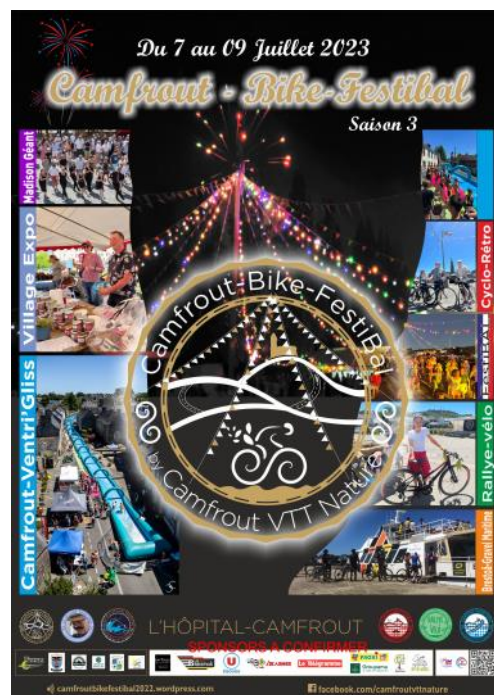
Une pause **feu d'artifice** est programmée à 23H30. Nos bénévoles assureront la restauration midi et soir tout le week-end pour faire du Festibal une vraie fête de village, conviviale et joyeuse.

Vous étiez 6000 l'an dernier... on compte sur vous !



- LE SITE POUR LA RANDO :

<https://camfrouvttnature.fr/tag/camfrou-vtt-nature/>



- LE SITE DU FESTIBAL :

<https://camfroubikefestival2022.wordpress.com>

ASSOS D'ICI



TAGADA TSOIN TSOIN

SAMEDI 13 MAI

Le tremplin Tagada revient après 3 ans d'absence en raison du covid et des élections présidentielles. Venez découvrir les compositions de nos amis de M*T, des morlaisiens de Pauvre S, le surf-rock pur et dur d'El Zeb ainsi que le groovy rock bien chaloupé d'Anton Beckmann.



SAMEDI 17 JUIN

Fête de la musique et radio crochet des blaireaux ouvert A TOUS : si vous souhaitez représenter votre quartier, chanter avec vos amis ou seul, c'est possible ! Inscrivez-vous et programmons une à 2 répétitions avant le jour J. Thème de la chanson imposé : " été, soleil, vacances..."

LOG ADO



Après-midi Inclusion: jeux collectifs et mobilité

Jedi 29 juin, 14H-17H, St-Ernel, Landerneau, à destination des collégiens et lycéens en situation de handicap du territoire de Log'Ado (Daoulas, Hôpital-Camfrout, Irvillac, Logonna-Daoulas et St-Eloy), de Loperhet et de Landerneau : gratuit sans inscription. Les adhérents de Log'Ado pourront s'inscrire via le programme de l'été qui sortira fin mai-début juin. Au programme : atelier **initiation au hip-hop** pour les jeunes en situation de handicap, et pour tous : **atelier jeux sportifs et collectifs**, grotte sensorielle, jeux en bois, parcours de motricité en fauteuil roulant et goûter tous ensemble. De quoi s'amuser tout l'après-midi !

Renseignements : 0677179307 ou assologado@gmail.com

ASAMBLES

- ven 12 mai : visites d'Algoplus (transformation d'algues alimentaires à Roscoff), et jardin colonial G. Delaselle - île de Batz.
- mer 17 mai, 18H30, Salle Kejadenn à Logonna-Daoulas. « Les Yamnayas, la génétique, et nous » (contre - Aude Saint Pierre, M. de conférence à l'UBO).
- ven 9 juin : Sortie Monts d'Arrée / Visites : Abbaye du Releg, Plounéour Menez, et Maison Cornec, St Rivoal.

<https://www.asambles.fr/> asambles.logonna@gmail.com

Après une longue période glaciaire où de petits groupes de chasseurs cueilleurs vivent dans le sud de l'Europe, une 1ère vague de peuplement est venue du Croissant fertile il y a 10000 ans. Ils atteignent l'Atlantique 5000 ans plus tard. Au début de ce 3ème millénaire, arrive une 2ème vague (rapide : 500 ans): le peuple Yamnaya. Ce sont des éleveurs venus des steppes entre la Mer Caspienne et la Mer Noire. Plus grands, en meilleure santé,

mieux armés et surtout maîtrisant le cheval, ils se répandent dans toute l'Europe. Imposant sans doute leur langue, le « proto-européen » et leurs structures sociales. Ils semblent avoir remplacé rapidement une grande partie de la population masculine existante, voire 90% de toute la population. Comment le savons-nous ? Grâce à la Génétique des Populations. Qui fait surgir du passé lointain nos ancêtres. Particulièrement en Bretagne.

RECYCLERIE RIBINE

Ribine a ouvert les portes de son nouveau local, 1 route de Runveguen, Le Tréhou - Tel : 09 70 98 80 09 / 07 67 48 96 93 ou ribine@orange.fr

Ouvert : mercredi 14h-18h30 et samedi 10h-18h30
Dépôt sur ces horaires + les mardis 14h-18h
Un local nous est dédié à la déchetterie de Daoulas.
<https://www.la-recyclerie-pays-daoulas.infini.fr/>

AN TEST



An Test vous invite pour une saison bien remplie !

An Test, c'est quoi ? Une association âgée de 40 ans, propriétaire de deux bateaux classés monuments historiques, ayant à cœur de transmettre ces trésors en les faisant vivre, dans la joie et la bonne humeur !

*Programme de Notre Dame de Rumengol :

3 mai : départ pour le Golfe du Morbihan
 Mai-Juin : transport et accueil d'un musée numérique entre les Iles du Ponant « Micro-Folies »
 Juillet : balades en rade de Brest « Escales Estivales »
 Août : croisières d'une journée Lesconil - Les Glénan
 Septembre : croisière aux Scilly + balades en rade.

***Bergère de Domremy** Les navigations de la Bergère ne sont pas encore fixées, rapprochez-vous de nous par mail ou Facebook pour en savoir plus.

Les **carénages** des deux bateaux auront lieu en avril/mai. **L'assemblée générale** aura lieu à l'Hôpital-Camfrout le samedi 13 mai au matin, dans la salle des expositions (en face du Pôle Associatif). Ce sont de bons moments pour découvrir l'asso !

Pour nous suivre ou nous joindre :

✓ Email : contact@antest.net
 ✓ Facebook : Notre Dame de Rumengol – La gabare ou <https://www.facebook.com/groups/antest>
 ✓ Site Internet : www.antest.net



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Commémoration du 8 mai 1945

A l'occasion du 78^{ème} anniversaire de la victoire de 1945, l'association locale de l'UNC et la municipalité organisent le **lundi 8 mai** la cérémonie :

11H : rassemblement au monument aux morts.

La Garde d'Honneur de l'Ecole de Manœuvre de Lanvéoc Poulmic, sera notre grande invitée aux ordres du Lieutenant de vaisseau Maximilien Labrorie. 11H15 : allocution du Président. 11H25 : lecture de la lettre du ministre des Armées par M. le Maire. 11H30 : dépôt de gerbe, minute de silence, allocution, la Marseillaise. 11H45 : dépôt d'une seconde gerbe sur les tombes des aviateurs alliés. Pot de l'amitié en salle HOUAT, offert par la Mairie.

Repas organisé à l'issue au restaurant « Florina ».

Inscription auprès de LE VEY Marie Claude

avant le 2 mai. Tel : 06 01 92 48 15. (Tarif : 40 €)

La **journée nationale d'hommage** aux morts en Indochine – Corée aura lieu **jeudi 8 juin** :

10H30 : mise en place - 11H : arrivée des autorités -

11H15 : lecture des messages - 11H30 : dépôt de

gerbes. A l'issue de la cérémonie, un pot sera offert à

la salle omnisports. Ensuite, un repas sera organisé

au restaurant « le Florina ». **Inscription** auprès de Le

Vey Marie-Claude **avant le 2 juin** : 06.01.92.48.15.

Ou Laot Jean-Claude : 06.20.58.35.93. (Tarif : 40€)



L'association locale de l'UNC organise la **commémoration du 83^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940** le **dimanche 18 juin** à 11H30 : Rdv Place Ch. De GAULLE (ancienne poste). Rappel historique. Lecture de l'Appel. Marseillaise.

Le **pic-nique des associations patriotiques** aura lieu le **samedi 24 juin** à 12H30. Des feuilles d'inscriptions seront envoyées par mail ou courrier.

PARDON DE TROAON

Pardon de la Chapelle Sainte Anne à Troaon le **dimanche 2 juillet à 10H30**. La messe sera célébrée par le Père Sébastien GUIZIOU, vicaire général du diocèse de Quimper, suivie de la procession vers le port avec bénédiction de la mer. A 12H, repas (réservation avant le 26 juin au 02 98 20 06 17). Après-midi : fête champêtre (stands, crêpes et jeux).

Ensemble pour l'Hôpital-Camfrout - JEAN-JACQUES LÉON, CHRISTINE LE ROY, PHILIPPE LE GOFF, COLETTE GOHEL, PHILIPPE SALAÛN, VÉRONIQUE KERHOAS, ALAIN WICHORSKI, JEAN-CLAUDE HAREL, FAOUZI BEN YAHMED, LAURENT FEREC, GWENN LE DOARÉ, JULIEN CADIOU.

Pas de tergiversations sur la préservation de la ressource eau.

Notre région n'échappe pas à la menace d'une sécheresse qui s'annonce au moins aussi importante qu'en 2022.

Les particuliers ont été invités dans les médias à réduire leur consommation domestique en adoptant les bons réflexes. Les collectivités locales se doivent elles aussi de prendre des mesures pour limiter l'usage de l'eau quand elles en ont le pouvoir. A ce titre, la borne d'alimentation implantée au centre bourg près de l'aire multisports en est un exemple. Cette borne en service depuis plusieurs années fournit de l'eau gratuitement, essentiellement aux campings caristes, qui peuvent également venir vidanger leurs eaux noires dans un déversoir raccordé au réseau d'assainissement. Certains profiteraient d'ailleurs de la gratuité pour faire le plein de plusieurs jerrycans avant de poursuivre leur périple. Cette situation crée un climat pour le moins délétère ; la gratuité absolue n'existant pas, la consommation correspondante est à la charge du budget communal. D'où l'idée d'installer à la place un automate avec paiement par carte bancaire. Coût estimatif : 20 000 € HT avec en sus abonnement d'une ligne téléphonique pour terminal de paiement et service après vente. Idée abandonnée vu le coût global. Au cours du conseil municipal du 3 mars, information a été donnée aux conseillers de la fermeture prochaine de la borne pour les raisons développées ci-dessus. Décision qui n'a fait l'objet d'aucune objection, étant entendu qu'un point d'eau avec bouton poussoir serait transféré à proximité de la salle omnisports pour permettre aux enfants de se désaltérer lors de leurs activités sportives en extérieur. Lors du dernier conseil municipal du 7 avril, certains conseillers minoritaires ont pourtant exprimé le besoin de revoir leur point de vue sur le sujet en demandant le maintien d'un robinet, ce qui reviendrait à la situation initiale : eau gratuite en libre service, et donc, à discrétion notamment pour les campings caristes qui font une halte, quelquefois prolongée au centre bourg . En somme, tout et son contraire. Comprenez qui pourra ...

Il est communément admis que la gratuité de l'eau n'incite pas à l'économie, mais force est de constater que cette idée qui fait consensus un jour suscite des tergiversations un mois plus tard. Quoi qu'il en soit, comme vous avez pu le constater, la borne en question a été supprimée, ainsi que le déversoir d'eaux usées. Faisons crédit aux campings caristes que l'intérêt touristique qu'ils portent à notre centre bourg ne saurait se limiter à l'avantage d'un service d'eau potable gratuit.

L'Hôpi' tout simplement

GUY LOIRE, NATHALIE DEMARET, CATHERINE MUSELLEC

Démocratie participative : les actes manqués de l'équipe municipale majoritaire. Dans leur programme et durant la campagne électorale, M. le Maire et son équipe ont mis en avant « la démocratie participative » comme un axe fort de leur action. Force est de constater qu'en 2023, leur vision de la démocratie participative est... très personnelle. D'abord, le budget participatif, dont l'esprit originel voulu en 1989 par la ville de Porto Alegre, est dévoyé. Sans nier, bien au contraire, le réel besoin de ces matériels, leurs acquisitions relèvent plus des investissements nécessaires que doit une commune au bon fonctionnement de toutes ses associations que du financement de projets innovants au profit de tous les citoyens de la commune dont elle ne saurait assurer le fonctionnement. Ensuite, le logo de la commune. Dans le cadre de la refonte du site internet de la commune, nos élus majoritaires ont jugé urgent de « moderniser » son logo et, sans tenir compte des remarques formulées par les élus d'opposition, demandent aux camfroutois(e)s de choisir entre 2 propositions faites par le prestataire. N'était ce pas là une occasion de faire participer tous les habitants sous la forme d'un concours par exemple. N'y a-t-il pas de talents sur notre commune pour imaginer un dessin qui représentera l'identité de la commune pendant des décennies ?

Camfrout en commun, Kamfrout Nevez

JEAN-FRANÇOIS LE GUÉDÈS

L'état des routes communales est déplorable par manque chronique d'entretien et d'investissement. Il appartient à la majorité de lancer un programme pluriannuel de réfection routière. Or, en 2023, elle fera tout l'inverse ! En effet, si l'on exclut les aménagements prévus pour casser la vitesse route de Pouligou, le budget 2023 ne consacrerait que 10 000 € à l'entretien des routes sur un budget de fonctionnement de plus d'1,9 million d'€. Une peau de chagrin, bien en deçà des enjeux de sécurité et de bien vivre ensemble. Il n'est pas normal en 2023 que les villages de Troaon et Kerascoët ne disposent toujours pas de rues rénovées d'un bitume lisse et plat qui ne génère pas de bruit. Il n'est pas acceptable qu'en dehors du bourg, la rue Émile Salaün soit encore une large route rugueuse et bruyante dépourvue de pistes cyclables. Il n'est pas entendable que le très fréquenté boulevard Pennec reste une succession étroite de creux, de bosses et de nids de poule... Les Camfroutois méritent mieux que cela ! Ils attendent un net changement de cap à compter de 2024 et cela se décide dès à présent en sanctuarisant des crédits budgétaires à cette fin.

MAIRIE 02 98 20 01 43

Mardi et jeudi : 8h30-12h00 – 13h30-17h00

Lundi, mercredi et **vendredi** : 8h30-12h00

Samedis pairs : 9h30-12h00

N° Tel urgence 02 98 20 09 21

Site www.lhopital-camfrou.fr

Mail accueil@lhopital-camfrou.fr



<https://www.facebook.com/CommuneHopitalCamfrou/>

MEDIATHEQUE LUCIEN CEVAER

PERIODE SCOLAIRE

Mardi 16h30-18h30 Mercredi 14h-18h30

Vendredi 16h30-19h Samedi 9h30-12h

PETITES VACANCES

Mercredi 14h-18h30 et Samedi 10h-12h

www.mediatheque-lhopital-camfrou.fr

ALSH : 02 98 20 10 38 ou alsh@lhopital-camfrou.fr

DÉCHETTERIE DAOULAS 02 98 25 92 60

Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-17h30

De mars à Octobre fermeture à 19h

MÉDECINS DE GARDE	15
PHARMACIES DE GARDE	3237
CABINET INFIRMIER	02 98 20 02 90
DENTISTE	15
POMPIERS DU FAOU	18
SAMU	15
CENTRE ANTI POISON	02 99 59 22 22
CROSS CORSEN	02 98 89 31 31
GENDARMERIE	17
GENDARMERIE DAOULAS	02 98 25 80 06

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES LANDERNEAU

Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans RDV

Ou sur RDV les après-midis au 0 809 401 401

SERVICES A LA PERSONNE

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

3 Route de la Gare 29460 Daoulas. Tél. : 02 98 25 87 26.

Permanence téléphonique lundi et jeudi : 13h30-16h30.

MICROCRCHE : DI-HA-DOUP

3 Route de la Gare 29460 DAOULAS. Tél. : 02 98 25 97 22.

MICROCRCHE : LES MARMOUZIG

210 rue Jean Jaurès 29470 LOPERHET. Tél. : 02 98 36 27 80.

MULTIACCUEIL : LES MESANGES

12 Rue de Kéréol 29460 DIRINON. Tél. : 02 98 07 14 06.

POLE SOCIAL DU PAYS DE DAOULAS

Place St Yves 29460 DAOULAS. Tél. : 02 98 25 84 23.

Services d'aide et de soins infirmiers à domicile.

ECHO DU CAMFROUT

Vous souhaitez diffuser un article, faire connaître une activité communale, annoncer une manifestation, ou installation en tant qu'artisan, entreprise sur la commune ? Envoyez votre article à : echo@lhopital-camfrou.fr avant le **15 des mois pairs**. Ne tardez pas : publication sous réserve de place.

LES ÉLUS - CONTACTEZ LA MAIRIE POUR PRENDRE RDV.

Jean-Jacques LÉON – Maire et Conseiller communautaire

LES ADJOINTS

Christine LE ROY - Affaires sociales, CCAS, Petite enfance, Jeunesse, Vie scolaire et périscolaire, Tranquillité publique et prévention, Conseillère communautaire

Philippe LE GOFF - Transition écologique et Environnement, Urbanisme, Bâtiments, Voirie, Circulation, Sécurité Routière, Travaux

Colette GOHEL - Culture, Communication, Médiation numérique, Développement Durable

Philippe SALAÛN - Finances, Vie économique

LES CONSEILLERS-DÉLÉGUÉS :

Véronique KERHOAS - Vie associative et animations, comités de jumelage

Alain WICHORSKI - Affaires maritimes, affaires militaires, cérémonies commémoratives

Jean-Claude HAREL - Sports et activités sportives



CORRESPONDANTS PRESSE LOCALE

- ◆ Le Télégramme :
Bruno INIZAN, 06 15 20 34 77.
letelegramme29800@gmail.com
- ◆ Ouest-France :
Kristen FALCHON, 06 52 22 06 32
kristenfalchon@gmail.com

ALIMENTAIRE

Pesker poissonnerie devant Proxi le **mardi** 9h-12h

Vous trouverez sur la place de la Poste :

- **Friterie belge Serken** le **jeudi** soir 17h45-21h

Le vendredi :

- **Crêpes roulettes** : 9h-14h et **Pizzaïolo** le soir



PROXI, BOULANGERIE LE GOFF, AUBERGE DU CAMFROUT

vous accueillent rue Emile Salaün, **LE FLORINA** à Traon ar Roz

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE SIVURIC

6 Rue Jacques Dubois 29460 DAOULAS.

Contact : 02 98 25 80 00 ou sivuric@wanadoo.fr

TAXI CAMFROUT

Conventionné Sécurité sociale : 06 30 34 58 08

EHPAD

4 Rue Jacques Dubois 29460 DAOULAS. Tél. : 02 98 25 94 00.

CLIC : CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

- Accueil de Landerneau, Tél. 02 98 85 99 08

Maison des services publics,

59, rue de Brest 29800 LANDERNEAU.

- Accueil de Daoulas, Tél. 02 98 46 49 89,

Pôle social du pays de Daoulas, Place Saint-Yves DAOULAS.

VACANCES SCOLAIRES DU 08/07 AU 03/09

AGENDA

Du vendredi 05 au lundi 08 mai

- Exposition aquarelle - RTL

Dimanche 07 mai

- Appel des plantes 2^{ème} édition

Lundi 08 mai

- Commémoration de la victoire de 1945

Samedi 13 mai

- Fête de la solidarité - Kemen Ha Kement
- Tremplin Tagada - Tagada Tsoin Tsoin

Dimanche 14 mai

- Camfrouf Rando Nature #6 - VTT Camfrouf

Jeudi 08 juin

- Hommage aux morts en Indochine-Corée - UNC

Samedi 10 juin

- Kermesse de l'école - APE & Amicale Laïque

Samedi 17 juin

- Fête de la musique - Tagada Tsoin Tsoin

Dimanche 18 juin

- Commémoration Appel 18 juin 1940 - UNC

Jeudi 29 juin

- Après-midi Inclusion - Logado

Dimanche 02 juillet

- Pardon de Troaon

Du vendredi 07 au dimanche 09 juillet

- Festibal - VTT Camfrouf

Directeur de la publication : Jean-Jacques LEON.

Mise en page, maquette : Aurélie GUERER

Crédits photos : ©Pixabay, ©Unsplash, ©Freepik

Impression : Cloître Imprimeurs - Saint-Thonan.

Tirage : 650 exemplaires. Publication **bimestrielle**.

